

Module :	Habilitation électrique, non électricien	Page 1/2
-----------------	---	----------

PRESENTATION GENERALE DU CADRE DE LA FORMATION :

❖ Durée :	1 jour (7h).
❖ Public visé :	Toute personne ayant à faire dans le domaine de tension des installations et des ouvrages.
❖ Secteur concerné :	Entreprise du bâtiment
❖ Prérequis :	Posséder des connaissances élémentaires en électricité.
❖ Objectifs de formation :	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre au personnel de connaître le contexte réglementaire et technique du risque électrique. • Savoir effectuer en sécurité des travaux non électriques au voisinage des installations électriques sous tension. • Savoir réaliser des réarmements de protection dans les locaux de service électrique. • Accomplir des interventions de remplacement et de raccordement sur des installation et des équipements électriques en BT. • Permettre à l'employeur la délivrance de l'habilitation correspondante au personnel ainsi formé.
❖ Modalités d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des connaissances via un QCM • Fiche individuelle d'appréciation de la formation

<p>❖ Méthodes et modalités pédagogiques :</p>	<p>Les formations sont dispensées par un ou des formateurs professionnels et qualifiés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Supports visuels • Livret pédagogique et documentation remis aux participants • Supports pratiques
<p>❖ Accessibilité</p>	<p>Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer l'Ecole Nationale du Chanvre de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.</p> <p>Le cas échéant, l'Ecole Nationale du Chanvre aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.</p>
<p>❖ Nombre de stagiaires par module :</p>	<p>Entre 6 et 8 stagiaires</p>
<p>❖ Coût du module :</p>	<p>250€ HT</p>